

## Le choix d'un canton: inciter sans taxer

Genève fait le pari de modifier le comportement de sa population sans moyen coercitif, en préférant la sensibilisation à toute pression financière. Ci-dessous le service Environnement Info argumente ce choix. Genève atteint effectivement des taux intéressants de récupération. FORUM DÉCHETS tient cependant à préciser que le taux indiqué de récupération de 37% est une moyenne pondérée du taux de récupération obtenu par les ménages (33%) et de celui des déchets urbains générés par les entreprises (49%). Le taux de récupération de 46% donné pour la Confédération est calculé de la même façon mais il se base aussi sur les 30% de communes n'ayant pas recours à la taxe au sac. En augmentant leur taux de récupération, ces communes influenceront ainsi la moyenne suisse à la hausse.

### Chacun est concerné

Prise de conscience et geste volontaire sont les mots d'ordre du canton de Genève en matière de tri des déchets. Lorsque quelqu'un comprend que les déchets représentent de précieuses ressources et que leur tri permet de protéger l'environnement à long terme, il est enclin à modifier durablement son comportement. Ceci est valable pour la population comme pour les entreprises. Conséquence logique, la taxe poubelle n'est pas à l'ordre du jour à Genève, qui s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux de récupération similaire au reste de la Suisse en développant sa politique de sensibilisation.

### Résultats encourageants

Le taux de récupération des déchets urbains est en constante hausse à Genève depuis plusieurs années. En

2002, il s'élevait à 37%, se rapprochant de la moyenne nationale située à 46%. Ces excellents résultats sont le fruit d'un effort collectif de l'ensemble des intervenants genevois. Communes, entreprises et citoyens ont en effet pris à cœur les objectifs mis en avant par l'autorité cantonale. Le nouveau plan de gestion des déchets 2003-2007 prévoit un taux de récupération des déchets urbains de 45% en 2007. Genève souhaite ainsi égaler les performances des autres cantons suisses.

### Information soutenue

Le renoncement à la taxe poubelle implique des efforts accrus en matière d'information et de développement des infrastructures de collecte. Pour financer ces actions, Genève peut compter sur son fonds cantonal de gestion des déchets, alimenté par une redevance de 10 francs perçue sur chaque tonne



d'ordures incinérée à l'usine des Chevriers. Au fur et à mesure que le tri sera intégré comme un geste quotidien et citoyen au sein de la population, les campagnes de sensibilisation deviendront moins importantes. On peut ainsi estimer que, à moyen terme, une politique sans taxe poubelle ne coûtera pas plus cher à la collectivité qu'une politique coercitive, avec son cortège de frais de contrôle.

### Influence sur les quantités totales de déchets

La production de déchets urbains incinérés et recyclés à Genève (665 kg par habitant en 2002) est très proche de la moyenne suisse (659 kg en 2001). Cette constatation vient contredire l'idée selon laquelle la taxe poubelle encouragerait les consommateurs à diminuer leurs déchets à la source, en contrôlant mieux leurs achats. Apparemment, elle aurait surtout pour effet d'encourager le tri. L'avenir nous dira s'il est possible de trier aussi bien que le reste de la Suisse sans recourir à cet instrument délicat à mettre en œuvre et discuté sur le fond qu'est la taxe poubelle. L'évolution rapide de la performance genevoise le laisse augurer.



Ci-dessus, une des nombreuses illustrations agrémentant la lecture du **Concept cantonal de gestion des déchets**, document de portée générale qui définit les grands axes de la politique de gestion des déchets à Genève. Pour commander ce document, contactez Environnement Info au 022 327 47 11.

Grégoire Pralong  
Environnement-Info  
Tél. 022 327 47 11  
<http://www.geneve.ch/dechets>